

Perspectives économiques en Afrique 2021

POINTS SAILLANTS

De la résolution de la dette
à la croissance : une feuille
de route pour l'Afrique



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-9973-9854-6-0

ISBN 978-9973-9854-7-7 (électronique)

© Banque africaine de développement 2021

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

POINTS SAILLANTS

L'édition 2021 des *Perspectives économiques en Afrique* se concentre sur la résolution de la dette, la gouvernance et la croissance en Afrique. Le chapitre 1 examine les performances et les perspectives de croissance de l'Afrique dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Ce chapitre met l'accent sur les options de politiques susceptibles d'atténuer les effets de la pandémie à court, moyen et long termes. Le chapitre 2 explore les causes et les conséquences de la dynamique de la dette en Afrique en montrant comment l'évolution de la structure et de la composition de la dette génère des vulnérabilités. Dans le chapitre 3, le rapport fait le point sur les difficultés liées à la résolution de la dette au regard de l'architecture mondiale actuelle et examine le lien entre la gouvernance et la croissance, tout en proposant des réformes pour améliorer les processus de résolution de la dette, de gouvernance et de croissance durable.

CHAPITRE 1 PERFORMANCES ET PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN AFRIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En 2021, l'Afrique devrait se remettre de la pire récession économique enregistrée en un demi-siècle

En 2020, l'activité économique a été limitée en Afrique par une pandémie mondiale sans précédent causée par la COVID-19. Après s'être contracté de 2,1 % en 2020, le PIB réel africain devrait croître de 3,4 % en 2021. Cette reprise prévue après la pire récession enregistrée depuis plus d'un demi-siècle sera soutenue par une reprise du tourisme, un rebond des prix matières premières, et la levée des restrictions induites par la pandémie. Les perspectives sont toutefois sujettes à une grande incertitude liée à des risques externes et internes.

L'impact économique de la pandémie varie selon les caractéristiques économiques et les régions, mais la reprise prévue est généralisée

Bien que toutes les économies de l'Afrique aient été touchées par la pandémie, les économies dépendantes du tourisme, celles exportatrices du pétrole et les autres économies à forte intensité en ressources ont été les plus durement touchées par la pandémie. Les économies dépendantes du tourisme devraient se remettre d'une baisse de 11,5 % du PIB en 2020 pour atteindre une croissance de 6,2 % en 2021. La croissance des pays exportateurs de pétrole devrait passer de -1,5 % à 3,1 %, tandis que les autres économies à forte intensité en ressources remonteraient d'une baisse de -4,7 % à une croissance de 3,1 %. Les pays à faible intensité en ressources, dont la production s'est contractée de 0,9 % en 2020, devraient connaître une croissance de 4,1 % en 2021.



Une politique
monétaire
contracyclique souple
ainsi que les plans de
relance budgétaire
devraient soutenir la
reprise économique
du continent

L'incertitude entourant les perspectives de croissance de l'Afrique est élevée, mais les risques sont plutôt favorables

Les facteurs défavorables qui pourraient faire dérailler la reprise sont notamment une résurgence des cas de COVID-19, le surendettement, la volatilité des marchés financiers qui entrave les flux de capitaux, la faiblesse des prix des matières premières, la faiblesse du tourisme et des envois de fonds, les événements météorologiques extrêmes ainsi que les tensions sociales. Les facteurs favorables qui pourraient entraîner une croissance meilleure que prévue sur le continent comprennent le déploiement efficace de traitements et vaccins contre la COVID-19, en particulier dans les pays africains, la mise en œuvre complète de l'Accord de libre-échange continental africain, et des progrès continus dans la transformation structurelle, avec notamment la digitalisation et les dispositions de télétravail.

Les fondamentaux macroéconomiques se sont affaiblis à cause de la pandémie

Même si des forces compensatrices ont permis de contenir l'inflation globale moyenne à 10,4 % en 2020, l'inflation de base (hors prix des denrées alimentaires et de l'énergie) a grimpé dans de nombreux pays. D'importantes dépréciations de devises se sont produites en Afrique, notamment dans les économies des marchés frontières, en partie à cause des perturbations des flux financiers extérieurs — incluant les envois de fonds, les investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille et l'aide publique au développement. On estime que les déficits budgétaires ont doublé en 2020 pour atteindre un niveau historique de 8,4 % du PIB, entraînant une augmentation du poids de la dette, mais un processus d'assainissement progressif est attendu en 2021 et au-delà. Une politique monétaire contracyclique souple et des plans de relance budgétaire devraient soutenir la reprise économique du continent. La confiance des investisseurs reste faible par rapport à ses niveaux d'avant la pandémie et la fuite des capitaux des pays en développement constatée au plus fort de la pandémie en mars-juin 2020 n'a été que partiellement inversée.

Les effets négatifs de la COVID-19 anéantiront les avancées durement acquises dans la réduction de la pauvreté en Afrique

En 2020, la pandémie a poussé environ 30 millions d'Africains dans l'extrême pauvreté, et on estime qu'environ 39 millions de personnes pourraient y tomber en 2021. Les plus touchés sont ceux ayant de faibles niveaux d'éducation, disposant de peu d'actifs et travaillant dans le secteur informel. Les inégalités devraient également augmenter, en raison de l'impact disproportionné de la pandémie sur les groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les travailleurs peu qualifiés du secteur informel. Ces groupes sont particulièrement exposés, car ils exercent souvent des métiers où le contact physique est important, avec assez peu de possibilités de distanciation sociale et de travail à domicile. Les femmes et les ménages dirigés par des femmes pourraient représenter une grande partie de ces nouveaux pauvres. Selon les estimations, pour ramener ces nouveaux pauvres au seuil de pauvreté de 1,90 USD par jour, il faudrait environ 4,5 milliards d'USD en 2021, soit une moyenne d'environ 90,7 millions d'USD par pays.

Bien que les mesures de confinement aient été efficaces pour freiner la propagation de la COVID-19 en Afrique, elles ont eu de graves conséquences économiques

Les études empiriques montrent que les pays africains ayant mis en place des restrictions plus strictes ont connu moins de cas de COVID-19 que ceux ayant adopté des politiques moins restrictives. L'effet estimé des mesures de confinement sur le continent est toutefois modeste comparé à celui d'autres régions, en raison des difficultés inhérentes à la mise en œuvre de telles restrictions en Afrique, où l'emploi informel prédomine. La fermeture des lieux de travail et des écoles, l'arrêt des transports publics, ainsi que l'annulation des événements publics ont été plus efficaces pour freiner les infections à la COVID-19 que d'autres types de mesures de confinement. Les mesures de confinement rigoureuses ont toutefois été associées à une contraction économique plus sévère.

Recommandations de politiques en vue de soutenir la reprise économique et de renforcer la résilience

- *Continuer de soutenir le secteur de la santé afin de consolider les acquis de la lutte contre la pandémie.* Il est encore trop tôt pour que les décideurs politiques relâchent leurs efforts de lutte contre le virus. Une deuxième vague de la pandémie a été observée dans plusieurs régions du monde. Les pays doivent donc continuer à mettre les ressources à la disposition des systèmes de santé afin de faire face au virus et à d'autres maladies évitables. Les campagnes de santé publique ordinaires, telles que la vaccination des enfants contre la poliomyélite et la rougeole, le traitement du paludisme, les soins en maternité et le traitement des maladies chroniques, ne doivent pas être interrompues en raison d'une attention excessive sur la pandémie de COVID-19.
- *Maintenir le soutien monétaire et budgétaire pour appuyer la reprise économique.* Là où il existe encore une marge de manœuvre budgétaire ou un accès à la liquidité, les décideurs politiques devraient maintenir leur soutien budgétaire et monétaire jusqu'à ce que la reprise économique attendue se soit pleinement matérialisée. Une fois la reprise réalisée, les pouvoirs publics devraient s'engager sur une voie crédible d'assainissement budgétaire afin de rétablir la soutenabilité de la dette et la viabilité budgétaire. Là où il n'existe plus aucune marge de manœuvre budgétaire, les décideurs politiques devraient rechercher un appui international sous la forme de dons et de prêts concessionnels afin de soutenir la reprise.
- *Lutter contre la pauvreté croissante en élargissant les filets de sécurité sociale et en rendant la croissance plus équitable.* Pour éviter de perdre plus de deux décennies de progrès dans la réduction de la pauvreté, les décideurs politiques doivent intensifier les efforts déployés en vue de faire sortir les populations de l'extrême pauvreté et étendre la couverture et la portée de la protection sociale afin de venir en aide aux nouveaux pauvres. Les décideurs politiques peuvent mettre à profit la digitalisation croissante pour renforcer l'efficacité, réduire les coûts et élargir la portée des

programmes de protection sociale en fournissant un soutien en nature tel que des banques alimentaires gratuites, des fournitures médicales et des logements gratuits.

- *Minimiser les implications à long terme de la pandémie sur l'accumulation de capital humain.* Chaque fois que l'apprentissage en présentiel peut être pratiqué avec les protocoles de sécurité appropriés, les décideurs politiques devraient immédiatement ouvrir les écoles. Lorsque les cours en présentiel sont irréalisables, l'apprentissage peut continuer à l'aide des médias traditionnels imprimés, radio-phoniques et télévisés, ainsi que des technologies numériques telles que les smartphones et les ordinateurs.
- *Intensifier graduellement les politiques actives en faveur du marché du travail afin de doter la main-d'œuvre d'outils dont elle pourrait avoir besoin dans l'emploi à venir.* Les décideurs politiques doivent redoubler d'efforts afin de former et de reconvertir la main-d'œuvre le plus rapidement et le plus largement possible afin de faciliter la transition des travailleurs des secteurs et emplois obsolètes et à faible productivité vers des secteurs nouveaux et émergents. Ils devraient encourager la réaffectation de la main-d'œuvre à l'aide de politiques de recherche d'emploi et de mise en adéquation, et faire des travaux publics une source de formation et d'expérience pour la nouvelle économie numérique. D'autres politiques actives en faveur du marché du travail comprennent l'aide au processus de réaffectation de la main-d'œuvre à l'aide de politiques de recherche d'emploi et de mise en adéquation de l'offre et de la demande.
- *Accélérer la transformation structurelle à l'aide de la digitalisation, de l'industrialisation et de la diversification.* Alors que le monde reste confronté à la crise de la COVID-19, les décideurs politiques africains doivent regarder vers l'avenir et bâtir un futur plus résilient. Pour rendre leurs économies plus résilientes, les pays africains doivent approfondir les réformes structurelles visant à diversifier leur base productive. Pour renforcer la résilience, il faudra également des politiques dégageant une marge de manœuvre suffisante pour apporter

En 2020/2021, les gouvernements africains ont besoin d'un financement brut supplémentaire d'environ 154 milliards de dollars pour répondre à la crise



Le ratio moyen dette/PIB devrait augmenter de 10 à 15 points de pourcentage d'ici 2021 du fait de la pandémie de COVID-19

rapidement des changements et des réformes encourageant la flexibilité économique. Les décideurs politiques devraient accélérer la diversification de la base productive de leur économie en développant le capital humain, en promouvant l'emploi dans les secteurs à forte productivité, en intensifiant les réformes visant à améliorer le climat de l'investissement et en faisant progresser la digitalisation. Ils devraient également adopter des politiques favorisant la flexibilité économique, en renforçant la stabilité macroéconomique, en intensifiant la flexibilité du marché, et en améliorant la gouvernance politique, sociale et environnementale.

- *Renforcer la solidarité régionale et multinationale pour une reprise partagée et durable.* Les décideurs politiques africains doivent continuer d'appeler à une plus grande coordination entre les pays en matière de lutte contre le virus et de mise à disposition de soutiens financiers aux pays confrontés à des problèmes de liquidité et d'endettement.

CHAPITRE 2 DYNAMIQUE DE LA DETTE ET SES CONSÉQUENCES

La pandémie de COVID-19 a causé une forte augmentation des besoins de financement public en Afrique

Depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19 au début de l'année 2020, les gouvernements ont annoncé des mesures de relance budgétaire dont le coût varie de 0,02 % du PIB au Soudan du Sud à 10,4 % du PIB en Afrique du Sud. La Banque estime que les gouvernements africains ont besoin d'un financement brut supplémentaire d'environ 154 milliards d'USD en 2020/2021 pour répondre à la crise. Ces mesures de relance ont engendré nombre d'implications immédiates et directes sur les soldes budgétaires, les besoins d'emprunt et les niveaux d'endettement.

Le ratio moyen dette/PIB en Afrique devrait considérablement augmenter à court et moyen terme

La flambée des dépenses publiques et la contraction des recettes fiscales résultant de la pandémie

entraîneront une accumulation rapide de la dette à court et moyen terme. Bien que le ratio moyen dette/PIB, une mesure standard de la soutenabilité de la dette, se soit stabilisé autour de 60 % du PIB entre 2017 et 2019, il devrait croître de 10 à 15 points de pourcentage en 2021 à cause de la pandémie. Les pays à l'origine de la plus forte hausse du niveau moyen global d'endettement en Afrique devraient être les économies dépendantes du tourisme et d'autres économies à forte intensité en ressources autres que le pétrole.

Les principaux facteurs de la récente accumulation de la dette sont la dépréciation des taux de change, la hausse des charges d'intérêts et les déficits primaires élevés

Une décomposition de la dynamique de la dette africaine montre que l'accumulation de la dette provient principalement de la dépréciation des taux de change, de l'augmentation des charges d'intérêts, de déficits primaires élevés, de la mauvaise gouvernance et de la faiblesse des institutions, des programmes d'investissement public ambitieux et de l'accroissement des dépenses liées à la défense. Mais la forte croissance du PIB enregistrée avant la pandémie a contribué à freiner le taux de croissance du ratio dette/PIB. La dynamique est cependant différente selon les types d'économies. Dans les économies exportatrices de pétrole et les économies à forte intensité en ressources autre que le pétrole, la dynamique de la dette est principalement due à la dépréciation des taux de change et aux déficits primaires, résultant en grande partie de la volatilité des prix des matières premières. Pour les économies à faible intensité en ressources, les charges d'intérêts ont été le facteur majeur.

La composition de la dette africaine continue de s'orienter vers les créanciers commerciaux et privés

La base de créanciers de la dette africaine continue de s'éloigner des sources traditionnelles multilatérales et bilatérales du Club de Paris au profit des créanciers commerciaux et des créanciers officiels non membres du Club de Paris. La part des créanciers commerciaux dans l'encours de la dette extérieure africaine a plus que doublé ces

deux dernières décennies — passant de 17 % en 2000 à 40 % à la fin de 2019. Au moins 21 pays africains ont accédé aux marchés internationaux de capitaux entre 2000 et 2020. Les économies de marché non frontalières et les pays à faible revenu, sans accès aux marchés internationaux de capitaux, ont continué de dépendre de crédits concessionnels bilatéraux et multilatéraux, bien que les prêteurs traditionnels du Club de Paris aient progressivement cédé le pas à des prêteurs non membres du Club de Paris, notamment la Chine.

Ces évolutions du paysage de la dette africaine font émerger d'importantes vulnérabilités

En décembre 2020, parmi les 38 pays pour lesquels des analyses de soutenabilité de la dette étaient disponibles, 14 présentaient un risque élevé de surendettement et six étaient déjà en situation de surendettement. Seize pays présentaient un risque modéré de surendettement, tandis que deux étaient jugés comme étant à faible risque. Cependant, les marges de sécurité se sont érodées par la COVID-19 à mesure que les dépenses augmentent et que les recettes diminuent. Par ailleurs, des baisses de notations de crédit risquent de se produire à court et moyen terme dans de nombreux pays. D'autres vulnérabilités sont en train d'émerger, notamment la perte d'accès aux marchés internationaux de capitaux due à la détérioration des notations de la soutenabilité de la dette ; l'augmentation rapide des charges d'intérêts par rapport aux recettes ; des risques de refinancement dus à un raccourcissement des échéances ; un rétrécissement du différentiel entre le taux d'intérêt réel (ajusté à l'inflation) et la croissance du PIB; une expansion des passifs éventuels ; et une transparence limitée des garanties de la dette.

Les preuves empiriques montrent que des conditions extérieures favorables conjuguées à des politiques intérieures saines contribuent à raccourcir les épisodes de surendettement sur les marchés obligataires

En utilisant des informations provenant du marché secondaire pour évaluer le rôle joué par

les politiques dans la reprise après un surendettement, le rapport démontre que les interactions entre des politiques intérieures et des conditions extérieures favorables peuvent accélérer la reprise après un épisode de surendettement. Plus précisément, une plus grande ouverture au commerce favorise un rétablissement plus rapide d'un surendettement sur les marchés obligataires, et la présence d'un programme économique appuyé par des institutions financières internationales contribue à réduire les épisodes de surendettement. Il existe également une corrélation positive entre le renforcement des droits politiques et la rapidité du redressement après surendettement. Cependant, des taux d'intérêt plus élevés sur les bons du Trésor américain à 10 ans tendent à prolonger la durée du surendettement.

Le renforcement des liens entre le financement de la dette et les dividendes de la croissance est essentiel à la soutenabilité de la dette sur le continent

Pour sortir de l'endettement de manière durable, les pays doivent améliorer l'efficacité de leurs investissements financés par la dette. À cette fin, il est préférable de s'assurer que la dette serve à financer les projets les plus productifs, c'est-à-dire ceux qui génèrent une croissance suffisante pour payer la dette à l'avenir. Les décideurs politiques devraient donc profiter de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt mondiaux pour emprunter des capitaux relativement bon marché afin de financer des investissements publics à haut rendement qui accéléreront la croissance.

CHAPITRE 3 : RÉOLUTION DE LA DETTE ET LIEN ENTRE GOUVERNANCE ET CROISSANCE

La résolution de la dette en Afrique a souvent été désordonnée et longue, avec des conséquences économiques coûteuses

Les conséquences économiques de la restructuration de la dette souveraine sont moins graves dans les pays qui agissent de manière préventive et collaborative et dans ceux disposant d'une

Les décideurs politiques devraient profiter de la faiblesse des taux d'intérêt mondiaux actuels pour emprunter des capitaux relativement peu coûteux afin de réaliser des investissements publics à haut rendement



Une architecture de résolution de la dette plus favorable au niveau mondial, combinée à des réformes audacieuses de la gouvernance en Afrique, contribuerait à placer la dette du continent sur une voie soutenable et à relancer la croissance

gouvernance économique plus forte. Cependant, il a fallu plus d'une décennie pour mettre en œuvre l'initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE), et la récente résolution de la dette en Afrique a été retardée par de longs litiges avec des créanciers privés et officiels. L'absence d'une résolution ordonnée et réussie de la dette souveraine, en particulier avec les créanciers privés, rend les perspectives de surendettement inquiétantes pour les économies africaines.

L'architecture financière internationale actuelle rend une restructuration ordonnée de la dette souveraine difficilement réalisable

Le problème fondamental de la dette souveraine est qu'il n'existe pas de procédures formelles de faillite, comme c'est le cas pour les entreprises. Si la restructuration dans la plupart des marchés émergents s'est déroulée de manière relativement harmonieuse, préventive et avec une forte participation des créanciers, certains épisodes, en particulier en Afrique, ont été très longs, incomplets et non transparents.

L'architecture mondiale actuelle est en outre entravée par un manque de transparence et une course continue à la séniorité. Le recours croissant par les États aux emprunts garantis et adossés à des ressources et le manque de transparence de ces prêts rendent plus difficile une répartition équitable des charges et réduisent les chances d'un déroulement sans heurts des futures opérations de restructuration de la dette. Ce problème est le plus fréquent dans les pays où les entreprises publiques sont une source de dettes cachées, de fuites et de corruption.

Pour éviter des coûts élevés liés à la résolution de la dette et limiter la probabilité que des crises de la dette réapparaissent, la communauté internationale doit faire pression en faveur d'une coordination mondiale renforcée

L'Initiative de suspension du service de la dette du G20 (ISSD) pour les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure est positive et appréciée. L'inclusion des créanciers officiels non traditionnels est un pas important

vers une coordination mondiale. Pourtant, bien que l'ISSD ait encouragé les créanciers privés à offrir des conditions similaires — si on le leur demandait — l'initiative ne les inclut pas. Sans la participation de tous les acteurs, la portée de tout accord d'allègement de la dette est limitée.

La coordination mondiale visant à faciliter la résolution de la dette peut être améliorée en s'appuyant sur le secteur officiel par le biais d'une version renforcée de la clause de comparabilité de traitement du Club de Paris, qui garantirait qu'un allègement officiel se traduise par un allègement privé, quelle que soit la résidence des créanciers.

Le renforcement de la boîte à outils des institutions financières internationales peut également contribuer à atténuer les effets négatifs d'une restructuration tardive et insuffisante de la dette. De nouvelles améliorations dans les institutions (telles que la Facilité africaine de soutien juridique) et dans les politiques (telles que l'octroi de garanties partielles) visant à soutenir le processus de restructuration pourraient aider à dissiper les préoccupations des débiteurs et des créanciers et faciliter une restructuration plus rapide et plus harmonieuse de la dette.

Les pays africains doivent adopter ou se tenir au courant des innovations juridiques et financières qui facilitent la restructuration de la dette

Diverses modifications juridiques, telles que les clauses d'action collective et d'agrégation, peuvent être envisagées pour renforcer la capacité des pays à négocier avec les créanciers et éviter les coûts négatifs qu'occasionnent des créanciers récalcitrants qui sont prêts à intenter des poursuites judiciaires.

Pour faire face à la récurrence des crises de la dette, il est peut-être temps de reconsidérer si les instruments de dette conditionnels d'État, qui lient le paiement du service de la dette à la capacité de paiement d'un pays, peuvent être largement vulgarisés, afin de minimiser le risque d'une dynamique de dette insoutenable à l'avenir. Plusieurs restructurations récentes ont également mis en exergue des clauses qui subordonnent l'allègement de la dette à la mise en œuvre de réformes, afin d'inciter les pays à adopter des politiques

fiscales responsables. Ces instruments peuvent être précieux pour les pays africains.

Les institutions financières internationales peuvent s'associer à cet effort, en offrant aux pays débiteurs des incitations pour s'approprier ces initiatives.

Pour l'Afrique, le lien entre gouvernance et croissance est le bon paradigme pour sortir de la crise liée à la pandémie de COVID-19 et éviter une crise imminente de la dette

L'expérience montre que la restructuration de la dette n'a pas permis une résolution durable des crises et a au contraire laissé les pays non réformés et incapables de se développer. Cette situation met en lumière deux problèmes interdépendants que présente le cadre actuel. Premièrement, ce cadre ne facilite pas une restructuration précoce et une répartition équitable des charges. Deuxièmement, il n'incite pas les pays à mener de véritables réformes de gouvernance économique pour relancer la croissance.

Les pays africains doivent éradiquer toutes formes de « fuites » dans la gestion des ressources publiques

L'éradication des fuites afin de s'assurer que les transferts atteignent les cibles souhaitées nécessitera le renforcement de la gestion des finances publiques (GFP), en mettant l'accent sur quatre dimensions fondamentales : décisions budgétaires prudentes, budgets crédibles, flux de ressources et transactions fiables et efficaces, et transparence et redevabilité institutionnalisées, y compris dans le secteur des ressources


naturelles. Les trois composantes essentielles de la GFP, à savoir la gestion de la dette, la mobilisation des ressources intérieures et la budgétisation, revêtent également une importance particulière.

La digitalisation et la concurrence loyale seront des leviers fondamentaux pour relancer la croissance

La COVID-19 et ses conséquences renforcent l'urgence pour les pays africains non seulement d'assurer leur résilience (par exemple, en remédiant aux faiblesses du secteur de la santé), mais aussi de tracer la voie à suivre pour une transformation économique. Deux tâches importantes pourraient sous-tendre les programmes de relance des économies africaines :

- Lancer une révolution numérique — fournir un effort soutenu pour tirer parti des technologies numériques — afin de propulser l'Afrique dans la quatrième Révolution industrielle et stimuler la création d'emplois ;
- Promouvoir une concurrence libre et loyale et investir dans la transparence pour améliorer l'efficacité de la production. Au niveau national, trois mesures politiques peuvent être envisagées pour stimuler la concurrence et promouvoir la croissance : une transparence radicale, la neutralité concurrentielle, et l'indépendance et la redevabilité des autorités chargées de la concurrence et de la réglementation.

Une architecture de résolution de la dette plus favorable au niveau mondial, combinée à des réformes audacieuses du système de gouvernance en Afrique, contribuerait de manière significative à mettre le continent sur une trajectoire d'endettement viable et à relancer la croissance.



Le PIB réel en Afrique devrait augmenter de 3,4 % en 2021, après s'être contracté de 2,1 % en 2020. Ce rétablissement prévu, qui fait suite à la pire récession depuis plus d'un demi-siècle, sera porté par une reprise du tourisme, un rebond des prix des matières premières et la levée des mesures de restrictions induites par de la pandémie.

Les fondamentaux macroéconomiques se sont dégradés à cause de la pandémie. Bien que des forces compensatrices aient préservé la stabilité de l'inflation globale moyenne, qui s'est établie à 10,4 % en 2020, l'inflation de base a augmenté dans de nombreux pays. On estime que les déficits budgétaires ont doublé en 2020, pour atteindre un niveau historique de 8,4 % du PIB, alourdissant davantage le fardeau de la dette. Un processus progressif de consolidation est attendu en 2021 et au-delà.

Les effets néfastes de la COVID-19 anéantiront les avancées durement acquises en matière de réduction de la pauvreté en Afrique. Environ 30 millions d'Africains sont tombés dans l'extrême pauvreté en 2020, et environ 39 millions pourraient faire de même en 2021. Le coût monétaire, pour permettre à ces personnes en situation d'extrême pauvreté de revenir au seuil de pauvreté de 1,90 USD par jour, est estimé à 4,5 milliards d'USD pour 2021, soit environ 90,7 millions d'USD en moyenne par pays.

Bien que les confinements se soient avérés efficaces pour freiner la propagation de la COVID-19 en Afrique, ils ont eu de graves conséquences sur l'économie. Les chiffres montrent que les pays africains ayant mis en œuvre des confinements plus stricts ont connu moins de cas de COVID-19 que les autres.

Pour relancer l'économie et renforcer la résilience, les priorités de politiques incluent d'apporter un soutien continu au secteur de la santé afin de consolider les acquis dans la lutte contre la pandémie; de poursuivre l'appui monétaire et budgétaire; d'élargir les filets de sécurité sociale et de rendre la croissance plus équitable; de minimiser les implications à long terme de la pandémie sur l'accumulation de capital humain; d'accélérer la transformation structurelle par la digitalisation, l'industrialisation et la diversification; et de renforcer la solidarité régionale et multinationale.

Les plans de relance budgétaire des gouvernements africains pour répondre à la pandémie ont eu des conséquences directes sur les niveaux de la dette publique. Le ratio moyen dette/PIB en Afrique devrait augmenter de 10 à 15 points de pourcentage d'ici 2021. Par ailleurs, l'Afrique continue de voir la structure de sa dette évoluer, avec moins de créanciers traditionnels, mais de plus en plus de créanciers privés et commerciaux, ce qui entraîne d'importantes vulnérabilités.

La résolution de la dette en Afrique a souvent été désordonnée et longue, avec des conséquences économiques coûteuses. L'architecture financière internationale actuelle rend très difficile une restructuration bien ordonnée de la dette souveraine. Pour éviter des coûts élevés de résolution de la dette et limiter la probabilité de réapparition de crises de la dette, la communauté internationale doit faire pression pour renforcer la coordination mondiale. De leur côté, les pays africains doivent adopter des innovations juridiques et financières qui facilitent la restructuration de la dette.

Il est nécessaire de renforcer le lien entre gouvernance et croissance pour sortir de la crise de la COVID-19 et éviter la menace d'une crise imminente de la dette. Pour relancer la croissance, les pays africains doivent éradiquer toutes formes de «fuites» dans la gestion des ressources publiques, s'atteler à la digitalisation et assurer une concurrence équitable.

Deux stratégies importantes pourraient revitaliser les économies africaines : premièrement, une révolution numérique, à savoir exploiter au mieux les technologies numériques pour permettre à l'Afrique de rejoindre la quatrième révolution industrielle et de stimuler la création d'emplois; et deuxièmement, promouvoir une concurrence libre et équitable et investir dans la transparence pour accroître l'efficacité de la production.

Groupe de la Banque Africaine
de Développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org